

APPEL À PROJET

RÉSIDENCE DE CRÉATION
DE MARIONNETTES



SCÈNE 55 - MOUGINS

RÉSIDENCE DE CRÉATION DE MARIONNETTES

Présentation

Depuis son ouverture en mars 2017, Scène 55 propose un temps fort de programmation de la marionnette nommé « Printemps de la marionnette et des formes animées ». Afin d'accompagner cet art, Scène 55 s'est dotée d'un espace de travail de 50 m² dédié aux résidences de compagnies professionnelles avec un bureau administratif attenant. Les résidences 2022 se dérouleront tout au long de l'année en fonction de l'activité du théâtre (période de fermeture estivale non définie).

Modalités de candidature

- Ces résidences s'adressent uniquement aux compagnies professionnelles.
- Elles offrent un lieu d'élaboration, de création et un bureau pour le travail administratif.
- La durée peut-être de 1 à 3 semaines consécutives (voire sur plusieurs périodes selon les possibilités)
- Une aide forfaitaire sera apportée et tiendra compte de la durée de la résidence sollicitée et du nombre de personnes sans pouvoir excéder 2 500 euros.
- Une possibilité de logement sera envisageable - et non systématique - dans une résidence appartenant à la commune.
- Les frais de trajet et de restauration seront à la charge de la compagnie.
- Les compagnies en résidence devront en contrepartie proposer une sortie de résidence publique ou toute autre action selon l'étape de travail ou un travail avec des groupes scolaires...
- La compagnie devra veiller à mentionner et/ou valoriser le soutien de Scène 55 dans ses budgets de production et dans les supports de communication.
- Peu de possibilité d'accès au grand plateau du théâtre.

Formulaire de candidature pour l'année 2022

Les dossiers sont à adresser avant le 15 janvier 2022 à :

La Direction de la Culture (résidences marionnettes)

programmation@villedemougins.com

Ou Scène 55 - 55, chemin de Faissolle - 06250 Mougins

Une commission - composée de la direction des affaires culturelles et d'acteurs du secteur culturel - se réunira afin de sélectionner le ou les dossiers. La ou les compagnies retenues seront informées au plus tard le 15 février 2022.



FICHE À COMPLÉTER

Nom et prénom :

Nationalité :

Coordonnées :

.....

Tél. :

Email :

Site internet : (Liens vidéo, dossiers...)

Projet de la création et budget prévisionnel :

.....

.....

Projet de la résidence :

.....

.....

Propositions d'actions culturelles, de sensibilisation :

.....

.....

Dates et durée souhaitées pour la résidence (plusieurs propositions sont possibles) :

.....

.....

Date de création prévue et lieu :

.....



SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL ART ET CRÉATION

